

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel N°2

*Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac
Siège Social - 7, rue Bacquié Fonade - 31700 BLAGNAC*

ASPECTS DE LA CONTRE-REVOLUTION A BLAGNAC ET EN MIDI-PYRENEES, EN RELATION AVEC LES EVENEMENTS NATIONAUX

On doit à feu le Président Edgar Faure ce jugement, en forme de boutade : «Deux hommes auraient pu, peut-être, empêcher la Révolution : Turgot, mais il était déjà mort, et moi-même, mais je n'étais pas encore né».

Faute d'économistes réformateurs, providentiels, mais plus sûrement d'acceptation par les privilégiés des réformes indispensables, la Révolution eut donc lieu. Elle ne fut pas du goût de tout le monde : les mêmes qui s'étaient opposés à l'abolition de leurs privilèges se retrouvèrent naturellement parmi ceux qui les regrettèrent très vivement. Ils trouvèrent appui dans les ennemis extérieurs de la Révolution : notamment, en ce qui concerne plus spécialement notre région, le Bourbon d'Espagne, avec nombre de ses sujets, qui traitèrent nos républicains de «tueurs de roi» (mato rey) et de «fondeurs de cloches». Mais aussi ils finirent par réunir à leur parti, à partir de 1793, les mécontents du changement et les défenseurs d'une religion catholique qui apparut persécutée : les paysans de nos campagnes, devenus majoritairement contre-révolutionnaires pour des raisons que nous précisons fournirent aux nobles et au clergé réfractaire l'indispensable «chair à canon».

La Terreur de 1793-94 n'a laissé à Blagnac aucune trace : dans les départements du midi toulousain, elle fit moins de 200 victimes (112 exécutions à Toulouse, 53 anciens membres du Parlement de Toulouse guillotines à Paris). Par contre, l'insurrection royaliste de l'an VII dans la même région, nouvelle «Vendée» où nos paysans se comportèrent en «Chouans» (c'est bien ainsi que les désignèrent les Républicains), fit en une douzaine de jours quelques 4 000 morts, tant royalistes que patriotes. Elle a laissé à Blagnac des traces indélébiles, puisqu'à cette occasion la mairie fut mise à sac et les archives brûlées.

Mais si cette insurrection, que nous décrirons en détail, constitue un «point d'orgue» de la Contre-Révolution, celle-ci ne cessa de se manifester en Midi-Pyrénées dès 1789, avec sans doute moins d'activité qu'en Vendée, mais plus que dans le Bordelais, et autant qu'en Vivarais, Provence et Lyonnais.

La noblesse de robe de Montpellier, mais surtout de Toulouse, fut pour le compte d'Antraigues, petit-fils de Saint-Priest, intendant du Languedoc, supervisant à ce titre Toulouse et Blagnac (on trouve sa signature sur plusieurs textes figurant aux archives municipales), le vivier où il puisa ses agents. Or, d'Antraigues est le plus constant et le plus connu des espions du comte de Provence, frère de Louis XVI, et futur Louis XVIII, émigré en Allemagne ou en Italie ; nous retrouverons à chaque occasion sa main dans l'agitation royaliste du Midi.

Il est utile de rappeler que l'actuelle région Midi-Pyrénées était alors dans le ressort du Parlement de Toulouse. Celui-ci, créé en 1437, était le 2^e en France, juste après Paris. En 1788, à Toulouse, ville de 53 000 habitants, entre Bordeaux et Marseille, qui en comptait environ le double, il groupait une centaine de conseillers, tous nobles. Gravitait autour de lui une grande masse d'avocats, d'huissiers, de notaires et de procureurs, ces deux dernières castes étant les plus huppées. Les parlementaires et leurs séides formaient les Toulousains les plus riches. «Ils avaient hôtel en ville et château à la campagne». Sur Toulouse même, l'ensemble de la noblesse, qui comptait pour moins de 1 % de la population, possédait les 2/3 des richesses. Deux ou trois familles dépassaient le million de livres. C'est parmi les riches que le Parlement choisissait et nommait les Capitouls.

La bourgeoisie toulousaine était du même coup anormalement pauvre. Quant aux masses populaires représentant le quart de la population, elles détenaient moins de 1 % de la richesse. Ces deux classes fourniront l'essentiel des révolutionnaires. Il n'existait aucune industrie dans l'agglomération et ses environs. Comme signe évident de la pauvreté, on relève que 17 % en moyenne des enfants nouveaux-nés étaient abandonnés par leurs parents, et le pourcentage atteignait 40 % dans la paroisse la plus pauvre, celle de Saint-Pierre des Cuisines.

Les délibérations du Conseil de la Communauté de Blagnac se réfèrent souvent aux pauvres du village. Mais la pauvreté dans cette agglomération essentiellement rurale ne paraît pas avoir atteint le sommet urbain.

DE SACRES QUALIFICATIFS POUR TOULOUSE !

Toulouse était dite la Sage, la Sainte, et la Sale !

Sale, elle l'était à cause de l'étalage de sa pauvreté face à un luxe insolent, et surtout par manque de tout-à-l'égoût (il n'y en avait toujours pas de suffisant en 1945, au moment de la Libération !) ; Sage à cause de son Parlement et de son Université, Sainte à cause de son clergé.

En effet, à côté du Parlement, l'Eglise disposait d'une grande puissance. Siège d'archevêché, Toulouse couvrait les évêchés de Montauban, Lavaur, Saint-Papoul, Rieux, Lombez, Mirepoix et Pamiers. Elle comptait 90 églises et chapelles, 20 couvents d'hommes, 23 de femmes, 200 prêtres, 400 religieux, 600 religieuses. Le capital de son clergé valait 12 millions de livres. On sait que le chapitre de Saint-Sernin percevait la dîme sur Blagnac.

Son intolérance religieuse, qu'elle partageait avec le Parlement, était des plus évidentes. L'affaire Calas, qui avait déchaîné Voltaire, n'était pas loin, et encore en 1789, on commémorait l'expulsion et le massacre des protestants du 17 mai 1562.

Lorsqu'en 1787, le roi avait accordé un état-civil aux protestants (ils allaient enfin jouir de l'existence légale, les emplois publics leur demeurant cependant interdits), les Catholiques toulousains avaient protesté et le Parlement n'avait enregistré «qu'avec réserves». On notera enfin que l'Ordre de Malte, véritable «état dans l'état», très puissant dans la région, disposait à Toulouse d'un Grand Prieuré, et d'un somptueux hôtel près de la Dalbade.

Rappelons encore que ces riches, les plus riches, Noblesse et Clergé ne payaient pas d'impôts, ceux-ci étant réservés aux bourgeois et au peuple. Rien d'étonnant si ces privilégiés refusèrent les réformes fiscales de Turgot, Necker et Loménie de Brienne, s'insurgèrent contre la Convocation des Etats-Généraux, refusèrent le vote par tête, et après la nuit du 4 août, consécutive à une «grande peur», qui fut surtout la leur, ils luttèrent pied à pied pour conserver une partie de leurs privilèges de l'ancien régime. Parlementaires et ecclésiastiques du Midi Toulousain furent donc, parmi les contre-révolutionnaires, les premiers et les plus constants.

BLAGNAC, PROIE DES PARLEMENTAIRES

Blagnac, dont le «décimateur» était le chapitre de St Sernin, avait également à faire avec nombre de «Parlementaires» qui y étaient «bien-tenants». La noblesse dite «d'épée» était également présente, depuis fort longtemps.

En 1704, Joseph d'Ijarry de Gargas, lequel n'était pas baron de Blagnac, titre qui était échu à Charles Dumont depuis 1673, vend le domaine de Pinot, propriété d'origine seigneuriale à Thomas Alexandre Morent, 1^{er} Président au Parlement de Toulouse, au même moment où Du Bousquet, ancien capitoul délégué de l'Intendant de la Province, est nommé «maire» de Blagnac, fonction honorifique supprimée par le roi en 1718. Le «château», qui appartenait à Thomas Morent depuis 1702, par achat à Charles Dumont, resta depuis cette époque jusqu'en 1789, dans les mains de financiers ou de «parlementaires». On note qu'en 1777 le marquis de Sauveterre, président à mortier au Parlement de Toulouse, propriétaire du château, achète à la communauté l'Ile du Port. A la même époque, déclenchant des procès en série qui perdurèrent jusqu'en 1848, Cabanes, avocat au Parlement de Toulouse revendique la propriété de l'Ile des Viandes, comme alluvion se rattachant à ses terres. Dutrey, joueur professionnel qui eut l'honneur de disputer une partie de cartes avec Louis XV, possesseur du château pendant la Révolution, le céda en 1800 à Campistron de Maniban, ancien conseiller au Parlement.

C'est dans le château de Dutrey que fut arrêté, le 17 juin 1790, pour menées contre-révolutionnaires, le comte de Toulouse-Lautrec, député de la noblesse de Castres à la Constituante. Bientôt relâché à Paris par l'Assemblée, qui prit à cette occasion le décret portant l'immunité de ses membres, on le retrouve émigré en Espagne, d'où il prépare avec d'autres l'insurrection royaliste de l'an VII. Départements frontières de l'Espagne, Ariège et Haute-Garonne jouèrent dans cet épisode un rôle-clé. Le comte de Paulo, principal animateur de l'insurrection depuis sa retraite de Puycerda, fit de son château de Terraqueuse, près de Cintegabelle, à la frontière de l'Ariège et de la Haute-Garonne, le siège de «l'état-major de l'Armée Royale».

En ce qui concerne le comte de Toulouse-Lautrec, ses attaches à Blagnac s'expliquent par sa parenté avec les barons du lieu. En effet, Robert de Balène, successeur de Gérard, 1^{er} baron en titre, céda Blagnac à Gérard Desvoisins, baron d'Arques (1383), arrière petit-fils du lieutenant de Simon de Montfort en Agenais (1215), qui fut Sénéchal de Toulouse. Ces barons d'origine Beauceronne, pourfendeurs d'hérétiques, dont ils usurpèrent les biens, s'allièrent très normalement avec les Levis-Mirepoix, issus d'un baron d'Ile de France, et les Toulouse-Lautrec, qui avaient pris autrefois le parti des croisés. Ainsi César Desvoisins, baron de Blagnac, épousa en 1621 Marguerite de Toulouse-Lautrec. C'est donc tout normalement qu'en 1790, le comte de Toulouse-Lautrec vint se réfugier dans le château des anciens barons...

REFUS INITIAL DE LA REVOLUTION (1789-90)

Représentant aux Etats Généraux la noblesse de Rivière-Verdun, de Cazalès, né à Grenade, fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse, s'oppose d'entrée de jeu au vote par tête. Il s'impose comme le meilleur orateur de la droite. Après le 14 juillet 1789, il tente d'émigrer, mais revient à l'Assemblée pour s'opposer à la Constitution à l'étude (celle de 1791). Ce n'est d'ailleurs pas qu'il soit foncièrement «absolutiste», et une constitution à l'anglaise, avec une «Chambre des Lords» lui conviendrait. Il se bat en duel avec Barnave, en 1790. Refusant la législativité, il émigre à Coblenz où il est mal reçu et revient en France où il séjourne jusqu'au 10 août 1792, après quoi il émigre à Londres.

Appuyant l'action de Cazalès à Toulouse, la noblesse de la sénéchaussée s'assemble le 16 octobre 1789 pour dénoncer l'insulte faite à la royauté lors des journées des 5 et 6 octobre (qui ramenèrent le roi et la reine de Versailles à Paris), et repousser l'oeuvre de la Constituante.

Le 26 novembre, après la loi du 3 mettant les Parlements en vacances, le capitoul Duroux entraîne le Conseil à critiquer les réformes, l'archevêque Fontanges dénonce les principes de la Révolution ; en octobre, le clergé régional s'assemble pour la défense des «intérêts spirituels et temporels de l'Eglise et du Clergé» ; en novembre les Capitouls demandent le maintien du chapitre de Saint-Sernin ; en janvier 1790, les Cordeliers protestent contre l'aliénation des biens ecclésiastiques (noter à la même époque un «Mémoire de la Ville de Toulouse», Protestation envoyée à l'Assemblée Nationale).

Le 10 mai 1790, les protestants de Montauban sont attaqués par les catholiques ; ville industrielle, au contraire de Toulouse (textile, teintureries, tannerie, minoterie), Montauban comptait 1/6 de protestants, formant la classe bourgeoise. JEANBON SAINT-ANDRE, futur conventionnel et ministre de la marine était l'un d'eux. Il en sera le «leader», dans les bagarres municipales, où la bourgeoisie, alliée à un embryon de «classe ouvrière», chercha à s'imposer contre des catholiques intransigeants, menés par les magistrats de la Cour des Aides. (On profitera de cette évocation de Montauban pour signaler que la ville de Castres, également industrielle, présentait des caractéristiques du même ordre, alors que Rodez et Cahors, villes de couvents et de tribunaux, ainsi que Pamiers où l'évêque était prépondérant, étaient majoritairement catholiques et pro-royalistes).

A propos de l'attaque «intégriste» contre Montauban, la Légion de la Garde Nationale du quartier St-Barthélémy, à Toulouse, où se trouve le Parlement, dite la «légion noire», qui compte dans ses rangs un grand nombre de nobles et de riches bourgeois, commandée par le Colonel DASPE (qui devait être guillotiné en 1794), se signale à l'attention par son orientation royaliste. Le 7 avril, elle s'était déjà fait connaître par une délibération injurieuse à l'égard de la Municipalité élue, installée le 28 février, dont le texte fut abondamment diffusé dans Toulouse. Le 10 mai, cette légion proteste contre l'envoi de la Garde Nationale de Toulouse pour défendre les protestants de Montauban, protestation confirmée le 15 mai par une «Réclamation des citoyens catholiques et actifs de la ville de Toulouse». Le 18 août, la même légion raclame l'anéantissement des «Clubs littéraires et patriotiques».

Les 25-27 septembre, le Parlement de Toulouse, réuni en Assemblée, proteste contre la suppression des Parlements, rendue effective les 6-7 septembre. Le procureur général RESSEGUIER refuse d'enregistrer les «lettres patentes». Le club patriotique dénonce le fait à la Constituante, qui ordonne le 8 octobre l'arrestation des Parlementaires : la municipalité très magnanime se contente de les assigner à résidence sur parole.

Le 22 juillet 1790, puis pour confirmation le 24 août, le roi avait sanctionné la Constitution civile du clergé, mettant les catholico-royalistes en ébullition. Peu de jours après, on notait des troubles à Grisolles, Muret, Cazères. Le château de Buzet avait été attaqué par les paysans patriotes, en réponse à une provocation seigneuriale...

(Bibliographie sera donnée infine)

...sera continué.

Henri-Robert CAZALÉ